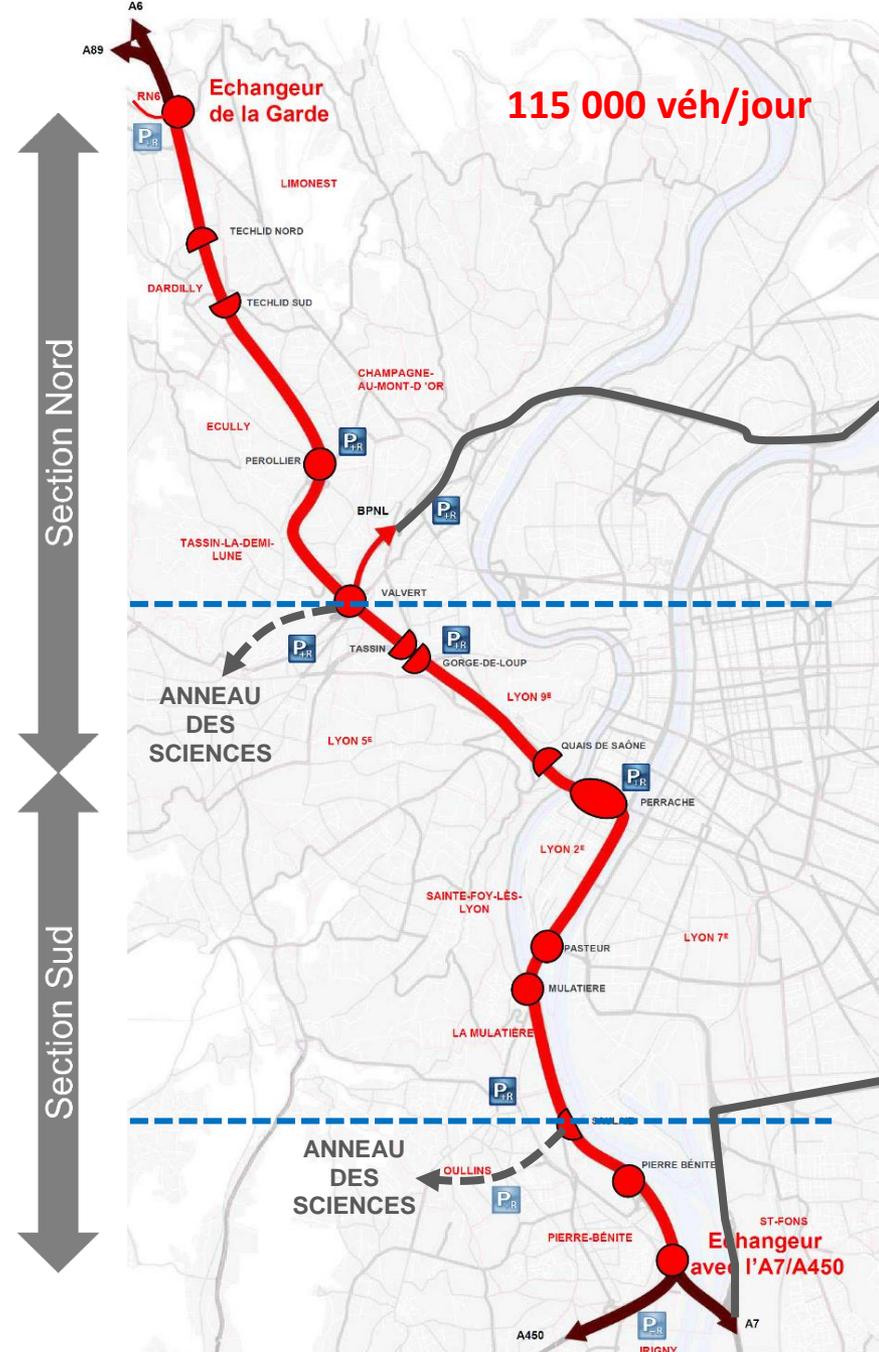


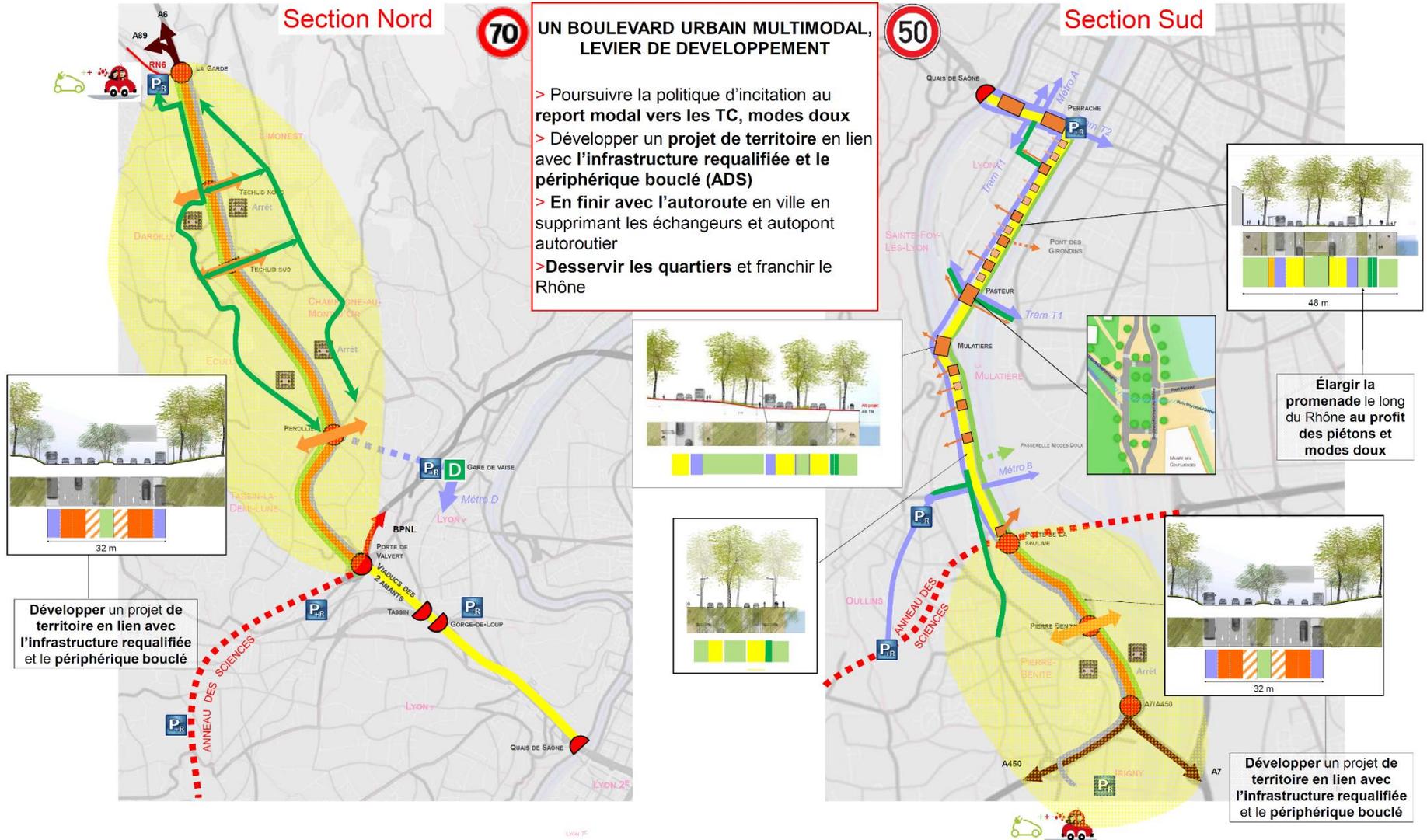
Requalification de l'axe A6-A7 dans la traversée de Lyon

Amélie QUAZUGUEL
ARCADIS

Requalification de l'axe A6-A7

- A6-A7 : une section emblématique
- Décret de déclassement des autoroutes A6-A7 en décembre 2016
- Un aménagement progressif pour transformer une autoroute en boulevard urbain :
 - 2030 : boulevard urbain 50km/h et carrefours plans intra périphérique
 - 2025 : premiers carrefours et 50km/h
 - 2020 : aménagements paysagers des entrées de section nord et sud, voies réservées TC et covoiturage



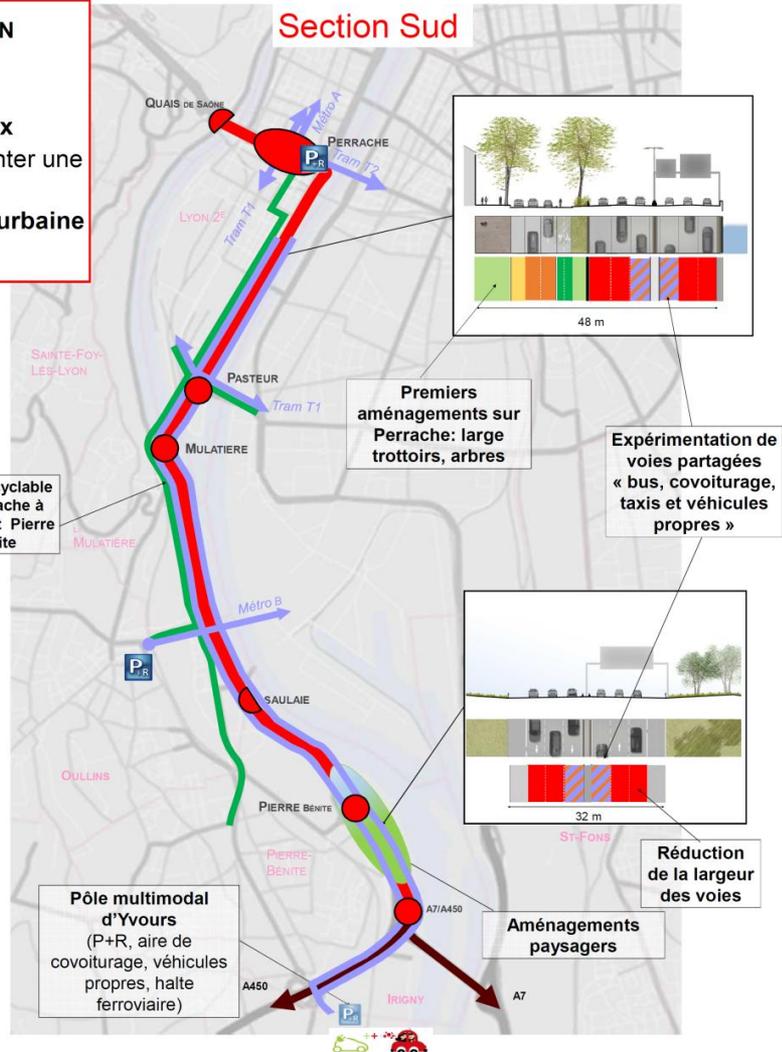


Voiture (sur autoroute)	Voiture (sur voie apaisée)	Voie de « couvoilage / véhicules électriques »	Promenade ou plantations	Parc relais existant	Carrefour dénivelé (échangeur complet)
Transport en Commun en Site Propre	Voiture (sur voie apaisée)	Anneau des sciences (bouclage du périphérique)	Vélo	Parc relais à venir	Carrefour dénivelé (demi-échangeur)
		Anneau des sciences (bouclage du périphérique)			Carrefour à niveau (feux tricolores)
		Anneau des sciences (bouclage du périphérique)			Carrefour à niveau (tourne-à-droite seulement)



ENGAGER LA MUTATION

- > Développer les TC
- > Développer les modes doux
- > **Le covoiturage** : expérimenter une nouvelle offre de mobilité
- > Engager la requalification urbaine
- > Pacifier le trafic



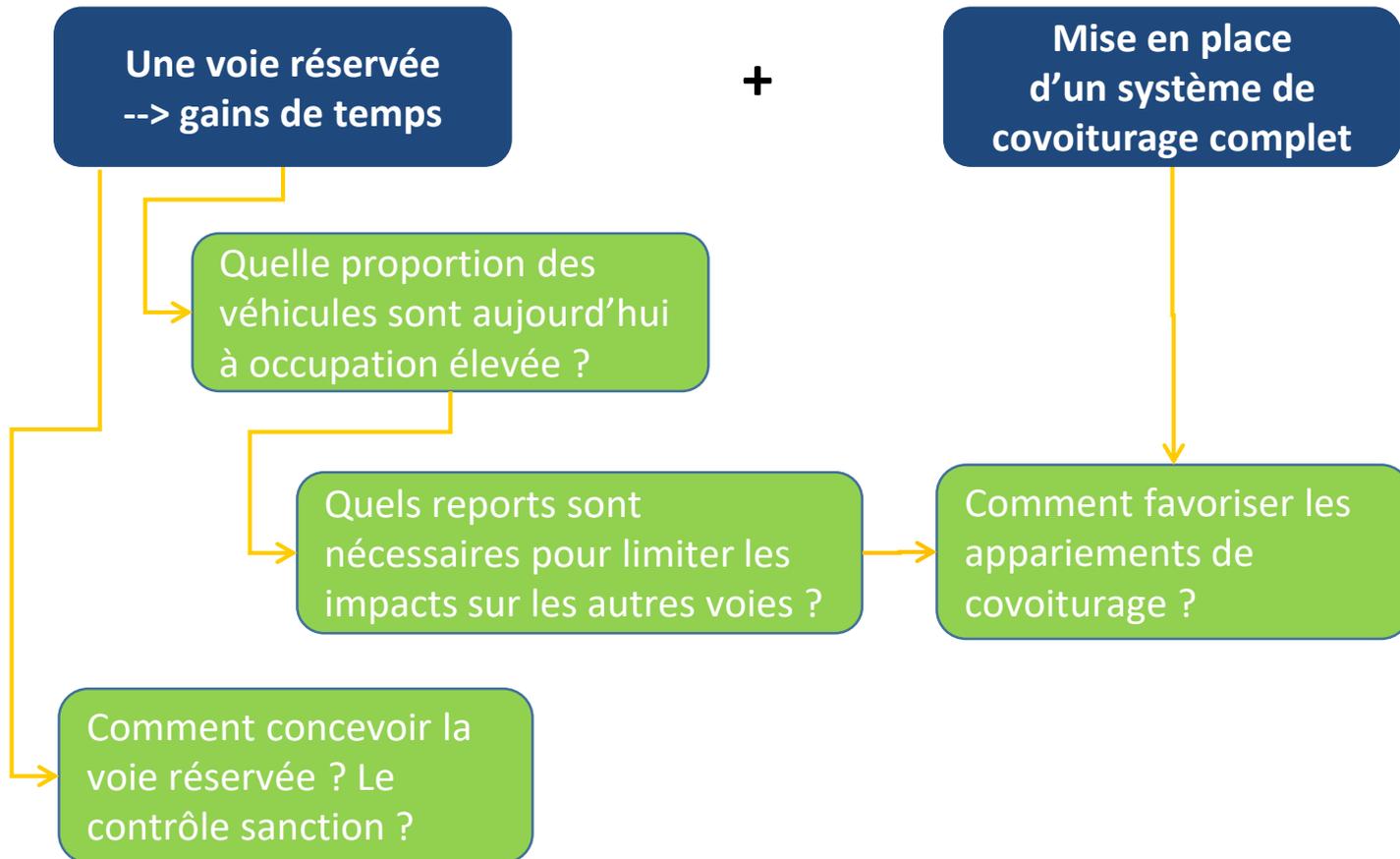
Légende		Expérimentation d'une voie de « covoiturage / véhicules électriques »		Aménagements paysagers		Parc relais existant	
	Voiture (sur voie métropolitaine)		Voiture (sur voirie urbaine)		Promenade (espace piéton + plantations)		Parc relais à venir
	Transport en Commun (avec et sans site propre)		Stationnement		Vélo		Carrefour dénivelé (échangeur complet)
	Expérimentation d'une voie de « covoiturage / bus / taxis / véhicules électriques »		Expérimentation d'une voie de « covoiturage / bus / taxis / véhicules électriques »		Liaison cyclable		Carrefour dénivelé (demi-échangeur)
	Expérimentation d'une voie de « covoiturage / véhicules électriques »		Expérimentation d'une voie de « covoiturage / bus / taxis / véhicules électriques »		Liaison cyclable		Carrefour dénivelé (demi-échangeur)

Intention d'aménagement au droit de l'arrêt Lycée horticole - Horizon 2020



Nécessité d'accompagnement du projet d'infrastructure

- 2 solutions complémentaires pour faire décoller le covoiturage du quotidien

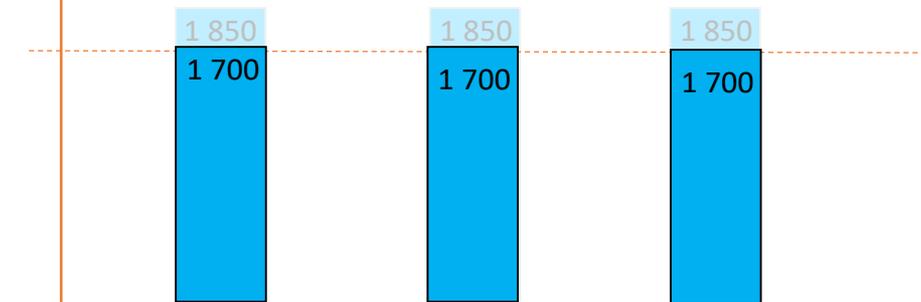


Occupation des voies

- HPM Mulatière pénétrant



Trafic / voie
(uvp/h)



Total de 5 100 véh/h

Capacité = Trafic actuel / voie = 1 700

 Répartition par voie selon taux d'occupation constaté actuellement

 Nb de voyageurs écoulés

Occupation des voies

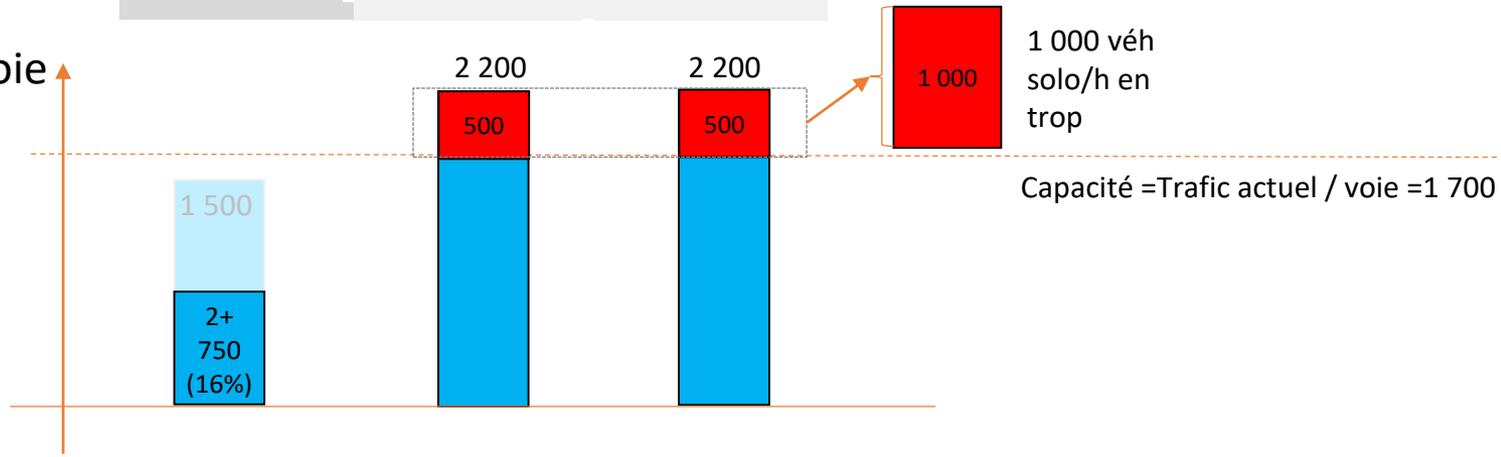
- **HPM Mulatière pénétrant**



1 000 véhicules solo en trop par heure devront modifier leur comportement :

- Prendre un passager en covoiturage
- Devenir passager de covoiturage
- Emprunter un autre itinéraire
- Se déplacer à un autre horaire, vers une autre destination ou supprimer le déplacement
- Se reporter vers le train / les TC

Trafic / voie
(uvp/h)



■ Répartition par voie selon taux d'occupation constaté actuellement

x Nb de voyageurs écoulés

Nécessité d'accompagnement du projet d'infrastructure

- 2 solutions complémentaires pour faire décoller le covoiturage du quotidien

Une voie réservée
--> gains de temps

+

Mise en place
d'un système de
covoiturage complet

La conception de la voie réservée

- Sens ?
- Début / fin ?
- Jours / heures d'activation ?
- Quels véhicules autorisés ?
- Quelle vitesse ?
- Quel contrôle-sanction ?

Au stade des études préliminaires, des réponses aux maturités différentes

Caractéristiques générales de la voie de gauche

- Pas de réglementation de vitesse spécifique  • Interdite aux PL 

Réservation de la voie de gauche au covoiturage et véhicules propres

- Possibilité d'activation / désactivation dynamique 
- Activation sur une plage de 3 heures le matin sens entrant minimum, expérimentation à mener sens sortant et autres créneaux 
- Voie interdite à la circulation sauf covoiturage 2+ et véhicules électriques (Vignette Crit'Air 0) 
- Pour faciliter le contrôle, tous les véhicules légers ou VUL comportant au moins 2 personnes sont autorisés à circuler (covoiturage, accompagnement, taxi, VTC,...). Taxis et VTC sont ainsi soumis aux mêmes règles que les autres usagers (peuvent emprunter la voie réservée s'ils ne sont pas à vide)

Suivi d'expérimentation - contrôle - sanction

Contrôle

- Vérification du nombre d'occupants par radars proche-infrarouges (covoiturage) 
- Inscription préalable des véhicules Crit'Air 0 par internet 
- Lecture de plaque par caméras LAPI 
- Affichage du véhicule en infraction sur un panneau pédagogique 

Suivi d'expérimentation

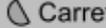
- Alimentation de statistiques pour le suivi de l'expérimentation 

Sanction

- Contrôle manuel effectué par des agents des forces de police – amende 135€ classe 4 



Légende

-  Voie réservée (voie de gauche)
-  Panneau dynamique de signalisation (B0)
-  Dispositif de contrôle
-  Radar IR + caméra LAPI + panneau pédagogique
-  Caméra LAPI + panneau pédagogique
-  Aire de covoiturage
-  Arrêt de covoiturage (dépose ou reprise)
-  Carrefour dénivelé (échangeur complet)
-  Carrefour dénivelé (demi-échangeur)

14/06/2017





Nécessité d'accompagnement du projet d'infrastructure

- 2 solutions complémentaires pour faire décoller le covoiturage du quotidien

Une voie réservée
--> gains de temps

+

Mise en place
d'un système de
covoiturage complet

Concept global de mobilité

- Quelles formes de covoiturage encourager à quel endroit ?
- Quels usagers viser (origines-destinations, motifs) ?
- Quels aménagements sur le corridor A6-A7 ?
- Où positionner les aires de covoiturage ?
- Comment faciliter la prise d'un passager ?
- Comment faciliter diffusion / rabattement des passagers depuis / vers les arrêts ?
- Quelle combinaison du transport public avec l'offre de covoiturage ?

Arrêts urbains

PERRACHE + CONFLUENCE
(+ GERLAND + VALMY ?)

- Quais de dépose ou reprise covoiturage ou mixte bus + covoiturage (arrêts)
- Information conducteurs sur présence passagers à l'arrêt vers les destinations du réseau
- Borne interactive passagers
- Connecté aux offres de mobilité urbaines (consigne vélo, pistes cyclables tramway, autopartage, bus,...)

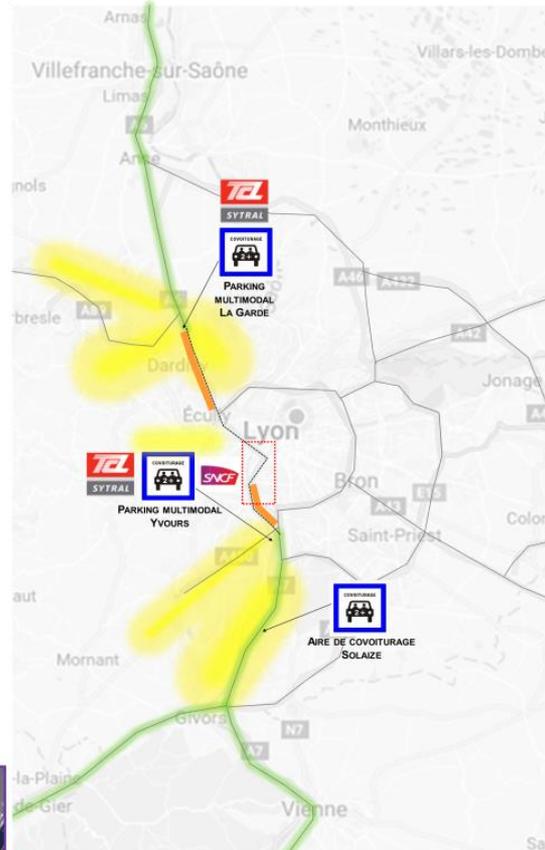


EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT CONFLUENCE



Dans le sens vers Lyon, des arrêts de dépose sécurisés sont proposés mais les conducteurs déposeront les passagers au meilleur endroit par rapport à leurs destinations finales

Dans le sens vers A6 ou vers A7, les arrêts sont plus incontournables (les passagers attendront à ces endroits identifiés et non ailleurs)



+ Hors programme

- Des arrêts simples supplémentaires en sortie de bourg dans la zone de pertinence du covoiturage spontané (jaune)
- Des aires de covoiturage simples proche des diffuseurs autoroutiers pour le covoiturage préarrangé
- Un ou des opérateur de covoiturage mettant en œuvre applications, site internet, panneaux d'information voyageurs et conducteurs



Aires de covoiturage

SOLAIZE

(éléments en jaune présents uniquement pour covoiturage spontané)

- Parking covoiturage
- Consignes vélos
- Arrêt de dépose / reprise rapide covoiturage
- Information voyageurs (prochains passages)
- Éventuellement borne interactive passagers
- Cheminements piétons aménagés depuis arrêts de dépose et de prise vers zone de parking
- Information conducteurs sur présence passagers à l'arrêt



dont Parkings multimodaux

YVOURS LA GARDE

- En plus des fonctionnalités de l'aire de covoiturage,
- Arrêt mutualisé avec arrêt de bus / TER
 - Places de parking mutualisées pour covoitureurs et les usagers TC



Arrêts covoiturage spontané simples

(pas de parking)

UNE DEMI-BOULEVARD PRÉVUS DANS LE PROGRAMME

En sortie de bourg dans la zone de pertinence du covoiturage spontané (jaune) ou sur d'autres portes d'entrées (Valmy, Gerland?). Positions à déterminer finement

- Arrêt de dépose / reprise rapide covoiturage
- Consigne vélos
- Information conducteurs sur présence passagers à l'arrêt



Autres actions covoiturage

- Etude marketing covoiturage
- Une animation et une communication d'envergure sur
 - Le fonctionnement de la voie réservée
 - Le fonctionnement de l'offre de mobilité innovante proposée

Merci de votre attention

Amélie QUAZUGUEL

ARCADIS

amelie.quazuguel@arcadis.com / 06.14.21.69.27